



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Agglomération Lausanne-Morges

### **Crédit pour le réaménagement de la Route du Lac entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge**

**La Route du Lac entre Lausanne et St-Prex est un axe majeur de l'agglomération qui dessert des secteurs qui se sont fortement développés. Son réaménagement est nécessaire pour assurer une meilleure cohabitation de tous les usagers, sécuriser et fluidifier les déplacements, favoriser le développement des transports publics et des mobilités douces, ainsi qu'améliorer la qualité de vie dans les quartiers riverains. Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit de 16,6 millions de francs pour financer la part cantonale des travaux de la 3<sup>e</sup> étape du réaménagement de la route, entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge.**

D'une longueur de 1600 mètres, le tronçon entre le Tir-Fédéral et la Venoge constitue la troisième étape du réaménagement de la route cantonale, après les secteurs devant l'EPFL et l'UNIL. Ce tronçon supporte un trafic journalier moyen de l'ordre de 15'000 véhicules. Concrètement, le projet prévoit la création de cheminements continus et sécurisés pour les piétons et les cyclistes, l'aménagement de nouveaux arrêts et de voies réservées aux bus, la construction d'un giratoire au carrefour de Vallaire et l'élargissement du pont sur la Venoge. Inscrit à l'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse, le pont actuel sera maintenu et élargi par la juxtaposition d'une nouvelle structure porteuse pour créer deux pistes mixtes vélos-piétons et une future voie réservée aux bus. La chaussée de tout le tronçon sera refaite à neuf et sera moins bruyante, grâce à l'emploi d'un revêtement phonoabsorbant et à l'abaissement de la vitesse de 70 à 60 km/h. Dans un contexte d'urbanisation dense, cet abaissement permettra également de sécuriser les accès latéraux débouchant sur la route cantonale et sera en cohérence avec les deux tronçons déjà requalifiés.

Le coût des travaux se monte à 20,75 millions de francs, répartis entre le Canton (83%) et les Communes de St-Sulpice (12%) et d'Ecublens (5%). S'agissant d'une mesure du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), ce réaménagement bénéficiera d'un cofinancement du fonds fédéral d'infrastructures. Il recevra

également des subventions de la Confédération au titre de l'assainissement du bruit routier.

Cette 3<sup>e</sup> étape du réaménagement de la RC 1 a été mise à l'enquête publique en octobre 2016. Sous réserve du traitement des dernières oppositions et de l'obtention des crédits du Canton et des Communes, les travaux pourraient commencer en mars 2019, à la suite des principaux travaux de réaménagement de l'avenue du Tir-Fédéral. Ils devraient se terminer au printemps 2021.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 octobre 2018

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes

### **TÉLÉCHARGEMENTS**

[EMPD 98 réaménagement RC 1](#)